Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2021-260** **08/04/2021**

Date de mise en application : 18/03/2021
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 17/04/2021
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de :
- directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Creuse ;
Le poste de directeur départemental adjoint interministériel adjoint (DDETS de Saône-et-Loire) ;
- directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP du Territoire de Belfort)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP des Vosges)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de l'Allier)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de Haute-Corse)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDTES de l'Essonne)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Nièvre)
- directeur départemental interministériel (DDETSPP du Cher)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDETS des Alpes Maritimes)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDT du Haut-Rhin)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDT de Belfort)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDT de l'Indre)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDTM de la Seine-Maritime)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de Haute-Garonne)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDETS(PP)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Creuse)
Journal officiel du 18/03/2021 (Texte n° 140)

- Le poste de directeur départemental adjoint interministériel adjoint (DDETS de Saône-et-Loire)
Journal officiel du 18/03/2021 (Texte n° 141)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP du Territoire de Belfort)
Journal officiel du 18/03 (Texte n° 142)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP des Vosges)
Journal officiel du 18/03 (Texte n° 143)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de l'Allier)
Journal officiel du 20/03 (Texte n° 97)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de Haute-Corse)
Journal officiel du 20/03 (Texte n° 98)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTES de l'Essonne)
Journal officiel du 27/03 (Texte n° 120)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Nièvre)
Journal officiel du 27/03 (Texte n° 121)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP du Cher)
Journal officiel du 27/03 (Texte n° 122)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETS des Alpes Maritimes)
Journal officiel du 02/04 (Texte n° 121)

En DDT(M)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT du Haut-Rhin)
Journal officiel du 19/03 (Texte n° 78)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de Belfort)
Journal officiel du 19/03 (Texte n° 79)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de l'Indre)
Journal officiel du 27/03 (Texte n° 119)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM de la Seine-Maritime)
Journal officiel du 02/04 (Texte n° 123)

En DDPP

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP de Haute-Garonne)
Journal officiel du 02/04 (Texte n° 124)

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON